

# VIH/sida, catastrophes et sécurité alimentaire : le projet pilote de la Croix-Rouge du Swaziland

Le Swaziland est un petit royaume d'Afrique australe qui partage des frontières avec le Mozambique et l'Afrique du Sud. La majorité de ses habitants vivent de l'agriculture de subsistance. Depuis 2002, le Swaziland est en proie à des sécheresses récurrentes. Le pays connaît également l'un des plus forts taux d'infection à VIH, estimé à 33 pour cent. Près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 2 dollars américains par jour.

Tous ces facteurs contribuent à rendre les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les sécheresses à répétition obligent les familles à vendre des biens essentiels pour survivre. Cependant, le niveau de pauvreté est tel que la vente de ces biens, en particulier lorsqu'il s'agit d'outils comme du matériel agricole, peut faire tomber les ménages dans le plus complet dénuement. Les interactions entre le VIH/sida et la sécurité alimentaire sont complexes et, pour les personnes démunies, peuvent avoir les conséquences suivantes :

- un accès insuffisant à l'information sur le VIH/sida ;
- un rapport de dépendance plus élevé au sein des ménages, avec moins d'adultes en bonne santé. Une personne en mauvaise santé est moins productive. Lorsqu'un agriculteur est malade, par exemple, il ne peut pas travailler aux champs et donc produit moins. Il constitue en outre un poids plus important pour sa famille, qui doit dépenser davantage pour payer les médicaments et les soins; Lorsqu'une personne contracte le VIH/sida, le processus d'épuisement des biens du ménage s'étale sur une longue période et accroît la vulnérabilité de la famille aux difficultés et à l'adversité;
- le recours à des pratiques telles que la prostitution pour obtenir de quoi se nourrir, au risque de contracter le VIH/sida;
- un accès plus limité aux proches vivant dans les zones urbaines et à l'étranger qui aident traditionnellement les membres de la famille les plus pauvres par des dons en espèces ou en nature. Les personnes démunies vivant dans les zones rurales ont tendance à bénéficier plus rarement de ce type de dons que les ménages un peu plus aisés;
- un accès plus limité à l'emploi régulier, aux pensions de retraite, à la propriété et aux services médicaux;
- un accès plus limité que les ménages plus aisés à une nourriture nutritive — un facteur clé pour l'espérance de vie des personnes infectées;
- un mauvais état de santé et un mauvais état nutritionnel.



*Les sécheresses réduisent la capacité des gens de faire face au VIH/sida.*

Pour faire suite aux engagements pris par les Sociétés nationales africaines à la Conférence panafricaine de 2000, la Croix-Rouge du Swaziland a décidé de mettre en place un projet pilote de sécurité alimentaire. Ce projet est réalisé sous la forme d'un accord tripartite entre la Croix-Rouge finlandaise, la Croix-Rouge du Swaziland et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il couvre une période de quatre ans.

## Intervention

Le but principal du projet était d'allier sécurité alimentaire, réduction des effets des catastrophes et prévention et lutte contre le VIH/sida. Le projet a été mené dans trois zones géographiques du pays : Sigombeni, Mahhashinni et Maphungwane. Un certain nombre d'objectifs avaient été définis au début du projet :

- améliorer les techniques agricoles pour les ménages vivant dans la zone desservie par le dispensaire de Sigombeni ;
- mettre sur pied des activités génératrices de revenu pour les ménages de Sigombeni touchés par le VIH/sida ;
- mettre en place des projets communaux d'aviculture et de culture du coton à Mahhashinni ;
- mettre en place des projets communaux de pêche et de culture maraîchère à Maphungwane.

Le projet concerne 430 ménages vulnérables (environ 3 440 personnes). La gestion des activités est assurée par la population cible.

Des groupes issus des différentes communautés se sont mis d'accord sur les statuts et ont établi des comités qui se réunissent pour débattre des problèmes éventuels qui se présentent. Un spécialiste en sécurité alimentaire recruté par la Croix-Rouge du Swaziland et le ministère de l'Agriculture apporte un soutien technique au projet.

## Impact positif

Une évaluation à mi-parcours a montré qu'il était trop tôt pour observer un impact majeur. Cependant, d'après les réactions des membres des communautés et du personnel clé, le projet améliore manifestement la capacité de la population cible à :

- produire des vivres pour sa propre consommation ;
- faire don de vivres à d'autres personnes vulnérables de la communauté ;
- dégager un revenu pour couvrir d'autres dépenses essentielles telles que les frais scolaires.

Certains projets sont plus avancés que d'autres. Par exemple, les participants au projet d'aviculture sont maintenant en mesure de produire eux-mêmes les poussins, de partager les bénéfices et de faire des réserves pour développer l'affaire. Mais aucun des projets n'a encore atteint une viabilité à long terme, même si l'équipe d'évaluation a noté que cette viabilité devrait se manifester à ce stade des projets.

## Les enseignements

- Une programmation intégrée devrait être réalisée. Par exemple, pour être viables sur le long terme, bon nombre des projets auraient besoin d'un accès fiable à l'eau en quantité suffisante. Une étude devrait être menée pour déterminer la meilleure façon de fournir cet accès à l'eau, et les projets devraient recevoir une aide technique de la part de professionnels de l'eau et de l'assainissement.
- Bien qu'une formation ait été dispensée aux communautés, l'évaluation à mi-parcours a insisté sur la nécessité de continuer de développer la capacité des communautés participantes et des bénéficiaires en assurant des formations pertinentes et sur mesure portant à la fois sur les compétences professionnelles et sur les compétences en gestion.
- L'évaluation à mi-parcours a aussi recommandé d'accroître les capacités professionnelles et de gestion des responsables de site de la Croix-Rouge du Swaziland dans les domaines de l'agriculture, l'agroforesterie, la pisciculture, la gestion de projets, la planification et le compte rendu.

- Le ciblage des bénéficiaires est l'une des principales difficultés rencontrées par le projet. L'évaluation à mi-parcours a mis l'accent sur la nécessité de revoir ce point et a suggéré que la Croix-Rouge du Swaziland élabore et introduise des critères de sélection clairs et transparents.
- Un autre point important pour améliorer l'appui technique au projet consiste à continuer de développer le travail de partenariat avec le ministère de l'Agriculture et à poursuivre la collaboration avec l'Université du Swaziland.
- Il est indispensable de conserver l'appui des responsables communautaires locaux en les tenant régulièrement informés de l'avancement du projet.
- Enfin, l'évaluation à mi-parcours a souligné la nécessité de renforcer les procédures actuelles d'analyse et d'enregistrement afin de veiller à ce que les meilleures pratiques soient utilisées et reproduites.



*Tout en prenant en compte la nécessité de procéder à des distributions de vivres à court terme, le projet pilote de la Croix-Rouge du Swaziland aspire à réduire la vulnérabilité aux catastrophes.*

## Conclusion

Le projet pilote de sécurité alimentaire de la Croix-Rouge du Swaziland a déjà montré qu'il avait un impact positif sur les communautés ciblées en améliorant les niveaux de production, de consommation et de revenu. Il est cependant essentiel que les recommandations de l'évaluation à mi-parcours soient appliquées afin de renforcer la viabilité à long terme du projet. Le projet peut être utile à d'autres Sociétés nationales d'Afrique australe en servant de terrain d'apprentissage. Toutefois, il faut pour cela que les Sociétés nationales de la région fassent un meilleur usage de l'expérience de la Croix-Rouge du Swaziland.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

### Croix-Rouge du Swaziland

Bureau national  
Case Postale 377  
Mbabane - Swaziland.  
Courriel : bsrscs@redcross.sz

### Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19 (Suisse)  
Courriel : secretariat@ifrc.org  
Site Internet : www.ifrc.org